21.

Larangement des particules constituantes des corps, la forme de ces particules, celle des pores qui les separent, la matiere qui passe dans les pores, tout cela doit sans doute apporter des changements sans nombre aux conjectures les plus justes que l'on peut former sur l'epaisseur necessaire aux particules des differents corps pour reflechir les differentes couleurs. Mais c'est encore beaucoup pour nous davoir poussé si loin nos recherches.

fin de Lessay sur loptique.

THE "GRAMMAIRE RAISONNÉE" OF MME DU CHÂTELET

CHAPITRE 6

DES MOTS EN GENERAL CONSIDERES SELON LEUR SIGNIFICATION GRAMMATICALE

Le receüil des reflexions que l'on a faites sur la façon dont les langues representent ce qui se pase dans notre esprit est ce qu'on apelle les regles de la gramaire.

Quoique les langues aient esté faittes presqu'au hazard, et selon que les besoins des hommes les ont conduit, cependant elles sont fondées sur la logique naturelle que tous les hommes ont dans lesprit, sans en conaitre distinctement les regles, car nous ne parlons que pour exprimer les operations de lame sur les objets de nos idées. Voyla pourquoy les regles de la grammaire sont a peu pres les memes chez toutes les nations qui en ont une, car les operations de l'esprit sont les memes dans tous les climats. On ne peut donc bien entendre les regles des langues sans avoir quelque connoissance de la logique.

On a vû dans le Ch. 2. que notre ame fait trois operations sur les objects, *apercevoir, juger*, et *raisoner*. C'est toujours la seconde de ces operations que les hommes expriment quand ils parlent, et cela parce que, non seulement on ne parle gueres pour exprimer de simples perceptions, mais parcequ'on ne pouroit meme les exprimer sans former un jugement. Car lorsque ie parle, ou que ie dis aux autres *ie vois un homme*, ie juge que l'objet que j'aperçois a ces marques a lassemblage desquelles j'ay coutume de donner le nom *d'homme*. Ainsi tout ce que les hommes expriment par des parolles, est toujours enoncé par un assemblage de mots qui marque un jugement de notre ame.

Puisque tout assemblage de mots exprime un jugement de notre ame, chacun de ces assemblages doit toujours contenir trois especes de mots dont l'un est apellé *le sujet*, l'autre *lattribut* et

l'autre joint cet attribut au sujet, ou l'en separe. Car porter un jugement c'est nier ou afirmer une chose d'une autre.

Il est vrai que toutes les fois qu'on parle on ne prononce pas ces trois mots mais quoiqu'ils ne soient pas toujours enoncés ils sont toujours contenus dans ce que nous disons, par le moien des termes de suplement dont ie parlerai dans la suite.

La division la plus naturelle et la plus generalle des mots est donc que les uns representent les objets de nos perceptions, et les autres l'operation de notre entendement sur ces perceptions, c'est à dire les jugements ou les raisonnemens que nous faisons sur les objets.

CHAPITRE 7

DES MOTS QUI REPRESENTENT LES OBJETS DE NOS PERCEPTIONS

Les mots qui représentent les objets de nos perceptions, sont les noms, les articles, les comparatifs, les pronoms, les prépositions, et les adverbes.

I. DES NOMS

On a vu dans le ch. 3. que les diferens etres qui sont les objets de nos perceptions ont des déterminations permanentes, et des déterminations variables. Ces diferentes déterminations sont lorigine de la division des noms en substantifs et en adjectifs, les noms substantifs designent les asemblages des propriétés permanentes, et les adjectifs les propriétés variables. Je dis que c'est la leur origine; et c'est effectivement celle de leur denomination et leur veritable signification metaphisique. Mais la grammaire en fait encore un autre usage lequel a pris aussi sa source dans la metaphisique, car tout y est fondé et surtout la grammaire. On a coutume de deffinir en metaphisique *la substance* ce qui subsiste par soy meme, et on a transporté cette definition (que ie ne pretends pas examiner ici) dans la grammaire. Ainsi on a nomé *substantifs* tous les mots qui subsistent par eux memes dans le discours soit quils designent lassemblage des proprietés permanentes soit quils designent des propriétés variables. Un adjectif devient donc un substantif dans le discours en supprimant le sujet auquel on le raporte. Ainsi ladjectif *rouge* devient substantif dans cette frase; *le rouge fatigue la vuë*, de meme, les substantifs deviennent adjectifs quand on les rapporte a un sujet quelconque. Ainsi le substantif *pere* devient adjectif dans le vers, *dans ces momens un pere est toujours pere.* (*Enfant prodigue*) On voit par la que les substantifs de la grammaire ne designent pas toujours de veritables substances, ni les adjectifs des accidens. Et c'est a quoy il faut bien prendre garde, car en les confondant on est tombé dans une infinité d'erreurs, comme de dire P. E. que la verdeur dun arbre pouroit devenir ce que les philosophes apel-

lent *substance* si on faisoit abstraction de letenduë et de la figure de cet arbre pour ne conserver de son idée qu'une idée vague de verdeur. De meme qu'on fait abstraction de sa figure et de sa couleur pour ne conserver qu'une idée vague détenduë. Cette reflection qui est vraie en lapliquant aux substantifs de la grammaire qui dependent éfectivement de la façon dont on considere les objects, est tres fausse quand on veut la transporter aux substances metaphisiques qui ne sont point arbitraires.

Les hommes ayant remarqué que quelques uns des objets de leurs perceptions avoient plusieurs marques communes, ils ont rangé ces objets sous la meme classe et ils ont designé ces assemblages par des noms, qu'on apelle generaux parce quils designent une espece, et quils convienent aussi a chacun des individus qui la composent. Ainsi, *homme, cheval, oiseau*, sont des noms generaux qui designent lespece entiere des hommes, des chevaux, et des oiseaux et qui convienent aussi a chaque homme, a chaque oiseau, et a chaque cheval.

On voit aisement que ces noms avoient besoin de deux terminaisons diferentes pour distinguer les cas ou on les faisoit designer plusieurs individus de leur espece de ceux dans lesquels on ne les apliquoit qu'a un seul de ces individus, et c'est la lorigine des nombres de la grammaire. Nous ne conoisons que deux nombres dans notre langue le singulier et le pluriel.

Les Grecs avoient encore un troisieme nombre qu'ils apelloient *duel* lequel designoit les choses qui ne convienent qu'a deux, et il y a apparence que cest de ce nombre que vient notre mot de *duel* qui signifie un combat entre deux hommes.

On croiroit dabord que tous les noms generaux ont les deux nombres. Cependant il y en a plusieurs qui n'en ont qu'un, comme *lor, largent*, et les noms de tous les metaux. Et je ne sçais si on en peut donner d'autre raison que l'usage, et si on peut dire avec l'auteur de la grammaire raisonée que c'est a cause de la ressemblance qui est entre les parties des métaux, car les parties de l'eau sont encore plus semblables et cependant l'eau a un pluriel.

Il y a des mots qui nont que le pluriel, comme *pleurs gens ancestres*. Et on pouroit peut être dire que c'est a cause que les

choses que ces mots designent sont toujours en grand nombre. Mais il faut avouer qu'on est bien embarassé lorsquon veut trouver une raison aux usages que le seul caprice a introduit.

Les noms generaux substantifs, c'est a dire ceux qui ne se raportent aux individus dune meme espece avoient assez d'un pluriel et d'un singulier. Mais les adjectifs qui peuvent convenir aux individus de toutes les especes avoient besoin d'une difference nouvelle pour designer a quel substantif on les raporte.

Cette diference dont les adjectifs avoient besoin devoit etre conforme a celles qui se trouvent entre les diferens etres. La plus considerable de ces differences est celle des deux sexes. Ainsi on a donné a chaque adjectif deux terminaisons pour distinguer quand on les attribuoit a l'home, ou à la femme, et voila lorigine *des genres* de la grammaire.

Mais tous les etres dont nous parlons ne sont pas des etres animés. Cependant les adjectifs peuvent aussy convenir aux etres inanimés car une piere peut etre blanche ou noire; grosse ou petite, etc. Les anciens avoient un 3^{e} genre auquel vraisemblablement ces etres avoient doné lieu. Ce genre sapelloit le genre *neutre* c'est à dire qui netoit ni feminin, ni masculin, ainsi leurs adjectifs avoient trois terminaisons diferentes.

On croiroit d'abord que tous les etres inanimés etoient de ce genre, mais point du tout. Dans les langues qui admettent le genre neutre les noms qui designent les choses inanimées et auxquelles la nature n'a point donné de sexe sont cependant partagés en masculins, feminins, et neutres sans qu'on puisse assigner aucune raison pourquoi un tel mot est masculin et un tel autre feminin. Voila pourquoy le meme substantif qui est masculin dans une langue, est feminin dans une autre comme le mot *ilex chene* P. E. qui est feminin en latin et masculin en français. Voila pourquoy, encore il y a des mots qui ont differens genres en differents temps dans la meme langue comme *navire*, qui etoit feminin autrefois et qui est a present masculin. Et c'est pourquoy enfin il y a des mots dont le genre est incertain et qui sont tantost masculins et tantost feminins comme *couple amour* etc. Ce dernier est rarement feminin au singulier, surtout en

prose. Mais il l'est toujours au pluriel ce qui est une bisarerie assés etrange.

Les latins avoient aussi des noms dont le genre etoit incertain comme *arbor* P. E. Car on disoit egalement en latin, *hic et haec arbor*.

Notre langue et les autres langues modernes ne connoissent point le genre neutre.

Les genres et les nombres sufiroient si on ne consideroit les noms que chacun a part, mais comme ils ont plusieurs rapports les uns avec les autres, et qu'on les considere souvent avec ces rapports, on a designé ces diferentes relations parcequ'on apelle *les cas* dans la grammaire.

Ce mot de *cas* vient du latin *casus* parce qu'on les employe suivant les differentes circonstances ou les differents *cas* dans lesquels se trouvent les choses dont on parle.

Notre langue ainsy que la pluspart des langues modernes ne connoit point les terminaisons differentes mais elle exprime le genre et le nombre des choses, ainsi que leurs differentes relations c'est a dire les differents *cas* par ce qu'on apelle des articles dont je parleray après avoir expliqué les relations que les differents cas designent.

Les Grecs et les latins avoient six cas le premier s'appelle *nominatif* du latin *nominare nommer* parce que ce cas sert a désigner la personne qui agit. Il sexprime en français par larticle, *le la les: le soleil esclaire*.

Le second cas est le *genitif* qui vient du mot latin *genitus engendré* parce que ce cas marque la relation d'une chose qui vient d'une autre ou qui en est composée. Ce cas sexprime en français par larticle *de* ou *du: les loix de Justinien, une maison de piere*.

Le troisiesme cas est le datif. Ce cas marque le raport d'une chose qui appartient a une autre. Il vient du mot latin *dare donner*. Il sexprime en françois par larticle *a* et *au: cette ville est aux Holandois*. Quelque fois aussi nous exprimons le datif par larticle *de* qui est celui du genitif mais alors larticle du datif est sousentendu. Ainsi *la maison de Platon* veut dire *la maison qui est a Platon*.

Le quatriesme cas est *l'accusatif* qui vient du mot latin *accusare accuser* parce que l'usage de ce cas est de marquer *d'accuser* le sujet sur lequel on agit. Ce cas se marque en françois par le meme article que le nominatif duquel il ne se distingue que par la place quil occupe dans la phrase: *le roi commande larmée*, le roi est au nominatif, et *l'armée* a l'acusatif.

Le cinquiesme cas est le *vocatif*. Ce mot vient du latin *vocare, nomer* parce que, lors qu'on se sert de ce cas on nomme la personne a qui on parle ou la chose a laquelle on s'adresse. On exprime ce cas en français en suprimant larticle du nominatif. Et quelque fois par la particule o.* comme: *Seigneur vous etes mon esperance, ou o Seigneur* etc.

Enfin le sixiesme et le dernier cas est l'ablatif. Ce mot vient du latin *ablatus oté*. On designe par ce cas le raport de deux choses dont l'une est retranchée de l'autre. Ainsi dans cette phrase: *j'ay perdue la moitié de mon bien* le mot *bien* est a lablatif.

On voit que l'ablatif s'exprime en français par le meme article que le genitif, duquel il n'est distingué que par le sens dans lequel on l'employe.

Ce manque de terminaisons pour exprimer les nombres, les genres et les cas, est un des grans defauts de notre langue, car non seulement cela fait languir nos phrases en nous obligeant a faire toujours preceder les noms par leurs articles. Mais ce qui est plus essentiel encore, ce manque de terminaisons donne souvent lieu a des equivoques, car on a vü que le nominatif et l'accusatif avoient les memes articles ainsi que le genitif et lablatif. Or l'on sent aisement que pour peu que le sens soit embarasé cette conformité de terminaisons l'obscurcit encore.

Cependant comme il ny a gueres dinconvenient dont on ne retire quelques fruits, ce defaut de notre langue la rend plus sage et fait que nous exprimons toujours les idées dans lordre dans lequel notre ame les recoit. Car pour ne pas confondre l'accusatif et le nominatif qui ont la meme terminaison et le meme

* On apelle *particule* tous les monosillabes qui ne sont pas des noms.

article, nous mettons toujours le sujet duquel nous parlons avant ce que nous afirmons de ce sujet.

Cette uniformité dans la terminaison de nos cas et dans la construction de nos frases, fait que les etrangers aprenent plus facilement, notre langue, et ie ne puis m'empecher de compter cela au nombre de ses avantages.

2. DES ARTICLES

Les articles dont nous nous servons en françois pour exprimer les genres, les nombres, et les cas, sont de petites particules qu'on met avant les noms pour determiner leur signification. Les articles nont que 3 terminaisons pour exprimer ces six cas.

Celle du nominatif qui sert aussi a l'accusatif, celle du genitif qu'on employe encore pour lablatif, et celle du datif. A legard du vocatif il s'exprime comme ie l'ay dit par la supression de larticle du nominatif ou par la particule *o*. Ce qui le distingue des autres cas. Ainsi on pouroit dire en le comptant que nous avons des articles pour 4 cas.

Nous pouvons considerer les objets d'une façon determinée, ou d'une façon vague, ainsi quand ie dis, *la maison de champ est charmante, la maison* est la dans un sens determiné mais quand je dis, *il ny a point de maison qui n'ait quelque defaut, maison* est pris alors dans un sens vague, et indeterminé.

Nous avons deux sortes darticles pour rendre ces deux sens, on apelle celui qui exprime le sens determiné *article* defini, et celui qu'on emploie pour le sens indeterminé *article indefini*, et l'employ de ces deux articles est une des plus grandes dificultés de notre langue.

L'article defini s'employe non seulement quand on parle d'une telle chose, mais aussi quand on parle de plusieurs choses consiederées sous les memes raports, come *l'armée l'opera*, car alors on fait un tout des diferentes parties qui composent *L'opera*, et *larmée*.

Le pere Buffier (V. gram. du pere buffier no. 336) ajoutte un troisiesme article a ces deux premiers. Et il lapelle *partitif* ou mitoyen parce quil tient des deux articles precedens. Il tient

de l'indefini en cequil ne designe point un tel objet, et il tient du defini en cequil indique une partie d'un tout quelconque, d'où il l'apelle partitif, par exemple dans cette phrase, *des gens sçavans pensent comme moy*. L'article *des* est mitoyen ou partitif, car il n'indique ny tous les sçavans, ny un tel sçavant, mais un certain nombre de sçavants. Il en est de meme quand on dit *de l'eau, de la paille*, etc. (La particule *de* sert a larticle défini, et a larticle partitif. Ainsi quand ie dis, *il ni a point d'homme parfait* la particule *de* est article indefini, mais dans cette phrase, *de fort honetes femmes lisent les contes de La fontaine* il est partitif.)

Ces trois especes d'articles se mettent quelque fois l'un pour l'autre. Et on sent aisement que c'est lors que ce dont il s'agit peut convenir egalement a tous les sujets, a chaque sujet, et par consequent a une partie des sujets, dont on parle. Ce qui n'empeche pas que dans d'autres cas leur differens usages ne soient tres separés.

Comme l'usage de larticle defini est de determiner la signification des noms devant lesquels on le met, les noms propres qui sont toujours determinés et les adjectifs que leurs substantifs determinent ne prennent que larticle indefini.

Il y a une remarque assez singuliere a faire sur les noms propres qui prennent larticle indefini. C'est que l'on suprime cet article dans les noms qui ont plusieurs sillabes quand ils comencent par une consone. Mais on ne le suprime point devant les noms qui nont qu'une sillabe. Ainsi lon dit *Vilars, Turenne*, et *de Thou* comme si on vouloit allonger ceux qui sont trop courts.

On a souvent besoin de designer une certaine quantité d'individus, et lordre que ces individus gardent entreux et on a inventé les noms de nombres pour exprimer ces nouvelles relations. Ainsi ces noms sapellent ou *ordinaux* ou *absolus*. Les *absolus* marquent le nombre des choses dont on parle come, *trois capucins*, deux *arlequins*, et les ordinaux marquent lordre que ces choses gardent entrélles come *le premier homme du monde, la cinquantiesme fois* etc. On peut ajouter a ces noms ceux de

moitié, de *quart*, de *tiers*, et tous ceux qui marquent numériquement les parties. Les noms de nombre *un* et *une* peuvent etre regardés come une espece d'articles, car on dit *un prince doit etre généreux, un livre ennuieux est bon pour endormir*, etc., et alors ces mots servent darticles.

3. DES COMPARATIFS

Les hommes ayant remarqué que tout ce qui les entoure est susceptible de plus et de moins ils ont inventé pour exprimer la quantité des choses comparées les unes aux autres des termes, que l'on apelle *comparatifs*. Nous n'en avons que trois dans notre langue *meilleur, pire*, et *moindre*.

Mais nous avons d'autres mots qui supleent, et qui expriment la comparaison en les mettant devant les noms des choses que lon compare. Ces mots sont *plus*, et *moins*. Ainsi on dit *c'est le plus grand homme de son siecle, ce livre est moins mauvais que je ne croiois*, etc.

Les Italiens ont une sorte de comparatif dans leur langue que nous ne connoissons point dans la notre, et qui donne une grace infinie a leurs discours. Ce sont les diminutifs. Ils disent P. E, *fanciullo* pour petit enfant *princijurio* pour un petit prince etc.

4. DES PRONOMS

Les hommes ayant arangé des mots pour exprimer leurs idées, ont trouvé quil étoit trop long lors qu'on est obligé de parler plusieurs fois de la meme chose dans un meme discours, de repeter toujours le nom de cette chose et ils ont inventé certains mots pour en tenir lieu et pour la representer, et ce sont ces mots qu'on apelle *pronoms* a cause quils representent les noms dans le discours.

Il y a bien des sortes de pronoms. Mais ie ne vous parleray que des principaux, car une division exacte de touttes les especes de pronoms et de leur usage demanderoit des détails qui produiroient dans votre esprit plus de confusion que de lumiere. Les pronoms ont des genres des nombres et des cas, et cela doit etre ainsi pour quils puisent representer les noms dans ce dis-

cours. Il y en a meme qui ont des terminaisons diferentes, ce que les noms nont pas.

Les trois principales especes de pronoms sont les pronoms *personels* les pronoms *posesifs*, et les pronoms *relatifs*.

Les pronoms personels servent a designer la persone qui parle, celle a qui on parle, et celle dont on parle. Ainsi dans cette phrase, *ie vous prie de lui faire mes complimens, je* represente la personne qui parle, *vous* celle a qui on parle, et *lui* celle dont on parle. On apelle les 3 sortes de pronoms *personels* parcequils designent toujours des personnes, il ni a que *il* et *elle* qui se disent indiferemment de toutes sortes de choses. Car on dit *tournés cette table elle n'est pas bien* etc. et *voiés Mme de la Valiere elle est belle comme le jour*.

On met encore au nombre des pronoms personels la particule *on* qui ne se decline point. M^r^ de Vaugélas fait une remarque curieuse sur le pronom *on*. C'est qu'il n'est vraysemblablement qu'une contraction du mot *homme* car, *on dit, on voit on sait* etc. suposent *les hommes savent, ou l'homme sait voit dit*. Ainsi, le sens dans lequel on employe ce pronom fait voir quil designe toujours des hommes. Et cela est conforme a l'usage des poëtes italiens qui mettent *huomo* ou nous mettons le pronom *on*. *Huomo teme* pour *on craint* etc. Et c'est ce que les langues septentrionalles confirment encore car elles expriment notre *on* par le mot *man* qui veut dire *homme* dans ces langues. Les auteurs en parlant dans leurs livres se servent souvent de cet *on* pour *je*. Cette façon de sexprimer est moins dogmatique et plus polie pour les lecteurs avec lesquels un auteur fait toujours une espece de conversation. On met aussi quelque fois *on* pour *je* par maniere dironie. Mais les differentes acceptions des mots meritent un traité a part, et ie ne compte pas vous en parler ici.

Il y a un autre pronom personel quon apelle reciproque. On sen sert quand la persone qui agit est le sujet de laction. Ainsi dans cette phrase *il se perd* se est un pronom personel reciproque.

Les pronoms possessifs marquent ce qui apartient a quelqu'un. On les employe fort souvent au lieu du pronom personel.

Ainsi on dit, *ma maison, son livre* au lieu de *la maison de moy, le livre de lui.*

Enfin les pronoms *relatifs* sont ceux qui determinent en quel sens on considere le nom ou le pronom qui a précédé. Ainsi ils lient les parties de la phrase entrelles car ces pronoms suposent toujours le sujet auquel ils seraportent precedemment enoncé dans la phrase. Ainsi quand on dit *moi qui vous ai si bien servi*, le pronom *qui* marque que vous devés me considerer avec cette circonstance *de vous avoir servi.*

Il y a des pronoms relatifs possessifs, ainsi on dit *ce n'est pas votre livre c'est le mien,* au lieu de, *ce n'est pas votre livre, c'est mon livre.* Les pronoms relatifs servent non seulement a lier les parties de la phrase, mais ils servent aussy a lier les phrases entr'elles, car on a souvent besoin dans le discours de marquer non seulement quune phrase fait partie d'une autre, mais encore a quelle partie de la premiere phrase la seconde seraporte et c'est ce qu'on indique par le moyen du pronom relatif. Ainsi ces trois phrases *j'ay eté hier dans une maison, ou j'ay trouvé un de mes juges, qui m'a paru favorable*, sont liées l'une a l'autre par les pronoms relatifs *ou* et *qui* lesquels font voir de quelle façon elles y sont liées.

Les pronoms relatifs deviennent quelque fois interrogatifs. Alors ils se mettent pour l'ordinaire au commencement des phrases. Ainsi on dit *quel livre lisez vous la? que dites vous? que faites vous?*

Les pronoms *lequel* et *laquelle* sont d'un usage tres utile pour oter les équivoques, et c'est la leur principal usage. Car dans cette phrase *Ptolomée frere de Cleopatre qui avoit tant d'adresse*, on sent que le pronom *qui* ne determine pas lequel de *Ptolomée* ou de *Cleopatre* avoit tant *d'adresse*. Mais on ote l'equivoque en disant *Ptolomée frere de Cleopatre laquelle avoit tant d'adresse.*

On met quelque fois la particule *ou* a la place de ces pronoms. Ainsi au lieu de dire, *voila une maison dans laquelle ie ne veux point loger*, on dit *voila une maison ou ie ne veux point loger.*

Il ya des pronoms qu'on apelle *démonstratifs* parce quils servent a indiquer d'une façon plus particuliere et a faire pour ainsi dire toucher au doit lobjet dont il s'agit dans le discours; comme *ce globe, cette plume.*

Il y a des pronoms indeterminés qui exprime les objets indéterminement come dans cette phrase *tout autre que moi en eut fait autant*, dans laquelle on sent bien que le pronom *tout autre* est indeterminé. Ainsi on voit qu'un pronom est composé quelque fois de plus d'un mot. Il y en a meme de quatre come *qui que ce soit.*

Enfin il y en a encore une autre expece que le pere Buffier apelle *pronom supleant* parce quil suplée souvent a des phrases entières. Ainsi lorsqu'on dit, *quand j'iray a la comedie vous y serés*, le pronom *y* suplée a cette repétition, *vous serés a la comedie* et il tient lieu de ces trois derniers mots. Dans cette phrase, *vous dites quil ne laime plus mais ie ne le croirai iamais*, le pronom *le* suplée a cette repétition, *ie ne croirai jamais quil ne l'aime plus* et ainsi il tient lieu de ces quatre derniers mots.

Cest faute de distinguer *le* lorsquil est pronom supleant d'avec *le* lorsquil est accusatif du pronom personel *il*, et de faire attention a leur diferent usage que l'on fait plusieurs fautes de langage assés comunes, come lorsqu'on dit en parlant d'une femme *elle est une ignorante, et elle la sera toujours*, car il faut dire *et elle le sera toujours*, parceque *le* est le pronom supleant, et qu'il tient lieu de cette repétition, *elle sera toujours une ignorante.*

C'est en observant cette regle sans la conaitre que toutes les personnes bien elevées diront en parlant de deux femmes, *elles sont aimables mais c'est votre sœur qui l'est le plus.* Il ni a point d'autre raison pour ne pas dire *la plus* dans cette phrase, sinon que *le* y est pronom supleant. Ainsi il est decidé par l'usage quil faut dire *le* et non pas *la* toutes les fois que *le* est pronom supleant. Car on ne peut dire que lorsqu'on dit *la* dans cette phrase, *on ne peut etre plus heureuse que ie la suis* on donne alors le genre feminin au pronom supleant *le* car si cela étoit on le lui donneroit dans la premiere phrase qui est toute semblable. Et on diroit *ie la suis* toutes les fois qu'il s'agit d'une femme, mais c'est ce qu'on ne fait pas. Ainsi Mme de Sevigné et Patru, qui au

raport du pere Buffier setoient declarés pour *ie la suis* avoient tort, et ce n'est qu'en confondant *le* pronom supleant avec *le* pronom personel, qu'on dit *la* au lieu de *le* dans ces cas.

Ce pronom supleant a un pluriel et un feminin quand il suit le pronom *ce*. Ainsi on dit: etoit-ce la votre pensée? ie ne crois pas que ce *la* soit, *sont-ce la nos gens? ouï ce les sont* et il est tres dificile de rendre raison de cet usage. Mais cela ne change rien a la regle cidesus car ces phrases diferent des autres et par l'interrogation et par le pronom *ce* qui s'y trouve.

5. DES PRÉPOSITIONS

Outre les noms, les comparatifs, et les pronoms, qui expriment les objets et quelques uns de leurs raports, les homes avoient encore besoin de pouvoir exprimer les raports de *temps*, de *lieu*, d'*ordre*, et de *situation*, que les objets ont les uns aux autres, et que les cas des noms et des pronoms ne marquent point. On a donc inventé pour les exprimer des mots qu'on apelle *prépositions* du mot latin *preponere mettre avant* parcequ'on les met toujours avant quelque nom.

Afin que ces prépositions repondissent aux vuës dans lesquelles on a du les inventer, il faudroit qu'un mesme raport ne fut marqué que par une seulle preposition, et qu'une meme preposition ne marque qu'un seul raport, mais il en arrive tout autrement, car le meme raport de permanence dans un lieu, P. E, s'exprime par les prepositions *dans* et *a*. Ainsi l'on dit egalement *il est dans Paris*, et *il est a Paris*. Et cette meme particule *a* qui marque le lieu ou l'on est marque aussi celuy ou l'on va *je vais a Rome*.

Les prépositions ont encore le defaut d'estre exprimés par des particules, qui servent a d'autres usages. Ainsi les particules *de* et *a* qui forment larticle indefini et l'article partitif sont aussi prepositions et on ne distingue si ces particules sont prepositions ou articles, que par le sens de la phrase. Ainsi ces particules sont prépositions dans ces phrases: *il est sorty de sa chambre, il est allé a la comedie*. Et elles sont articles dans celles cy: *l'ouvrage de Platon, la decouverte qu'on doit a Aristote*.

Nous avons des mots qui sont *adverbes, prépositions* et *conjonc-*

tions selon le sens dans lequel on les employe. Tel est le mot *après* car on dit, il devoit venir a la comedie, mais il n'est venu *qu'après* et alors il est adverbe, ie ne passeray *qu'aprés* vous, il est préposition, *aprés qu'*il eut parlé, et dans cette derniere phrase il est conjonction, ce qui feroit de notre langue un veritable cahos si la regularité et la sagesse qui regne dans la construction de ses phrases ne remedioit a ces deffauts.

6. DES ADVERBES

La meme raison qui a fait inventer les pronoms, je veux dire, la brieveté, a fait aussi inventer les adverbes qui sont des mots que l'on joint souvent aux verbes pour en determiner l'action. Et c'est de la que vient leur denomination *dadverbes*.

Ces mots tiennent dordinaire la place d'un nom et d'une préposition dans le discours. Ainsi on dit *il s'est conduit prudemment* au lieu de dire, *il s'est conduit avec prudence*.

On met souvent en français la preposition et le nom au lieu de l'adverbe, parce que les adverbes finissant presque tous par des consonnes leur pronontiation est plus rude que celle des autres noms.

On voit aisement que puisque les adverbes tiennent la place des noms et des prepositions il y en doit avoir de *temps*, de *lieu*, de *comparaison*, d'*ordre*, de *quantité*, etc.

Il y a des facons de parler composées de plusieurs mots auxquels on a donné le nom d'*adverbes*. Telles sont celles cy PE. *de plein gré, de propos deliberé, tout a la fois*, etc. Et ce sont autant d'expressions uniques auxquelles il seroit difficile de trouver un juste equivalent, ce qui fait voir qu'un mot est composé quelque fois de plusieurs mots qui tous ensemble n'expriment qu'une seulle idée. Cette observation fournit une difference entre la sillabe et le mot car la sillabe seule na aucune signiffication mais un mot signiffie toujours quelque chose. Ainsi quand il ne faut qu'une syllabe pour faire un sens cette sillabe est un mot, et quand il faut un asemblage de plusieurs mots pour faire un sens tous les mots ensemble n'en font qu'un.

CHAPITRE 8

DES MOTS QUI DESIGNENT LES OPERATIONS DE NOTRE ENTENDEMENT SUR LES OBJETS

Les hommes ayant exprimé les objets de leurs perceptions par les differens mots dont je viens de parler, ont encore eu besoin d'exprimer les operations de leur entendement sur les objets et les mots qu'on a inventé, pour les representer sont *les verbes, les conjonctions* et *les interjections*.

1. DES VERBES EN GENERAL

Dans tout asemblage de mots, le sujet et l'attribut representent les objets de nos pensées, mais ce qui joint l'attribut au sujet apartient a notre maniere d'apercevoir ces objets. Ainsi dans cette proposition *Ce papier est blanc*, le mot *est* qui joint l'attribut au sujet exprime l'action de notre esprit. Et cette action consiste dans l'affirmation, car ce mot *est* ne veut dire autre chose sinon que j'affirme la blancheur de ce papier. Un verbe est donc un mot qui exprime laction de lentendement, par la quelle on affirme* un atribut d'un sujet quelconque. Ainsi il y a toujours un verbe exprimé ou sous entendu dans tous les assemblages de mots qui forment un sens, et c'est de la que vient sa denomination de *verbe* qui veut dire *parler*.

En considerant le verbe come signifiant simplement laffirmation, il ne devroit y avoir qu'un verbe dans chaque langue pour exprimer la liaison du sujet et de lattribut. Ainsi nous ne devrions avoir que le verbe substantif *etre* puisque c'est par luy qu'on lie tous les attributs aux sujets.

Mais les hommes cherchant avec raison à abreger leurs discours, et ce verbe *etre* exigeant toujours un attribut qui puisse etre affirmé du sujet dont on parle ils ont imaginé de substituer a ce verbe un mot qui signifie lattribut et l'affirmation reunies.

* Dans toute proposition on affirme quelque chose, car dans les propositions negatives on affirme la negation de l'attribut que l'on separe du sujet. Ainsi dans cette proposition P E, *Aristote n'étoit pas un ignorant*, j'affirme qu'Aristote n'avoit pas le deffaut qu'on apelle ignorance; ainsi je ne distingue point dans ce que je dis icy des verbes les propositions negatives des affirmatives.

Et parce moyen, ils ont composé leurs jugements de deux mots au lieu de trois. Ainsi au lieu de dire *Platon est escrivant* on dit *Platon ecrit* et ce mot *escrit* renferme l'attribut *d'escrivant* et laffirmation *est*. Voila l'origine de cette multitude de verbes que l'on trouve dans toutes les langues. On voit donc que le propre, l'essentiel du verbe, c'est laffirmation. Et cest cette affirmation qui distingue le verbe du nom, et de tout autre mot.

2. DES PERSONES ET DES NOMBRES DES VERBES

Apres avoir formé les differens verbes en joignant l'affirmation a l'attribut on a trouvé que l'on pouroit abreger encore en y joignant le sujet et la proposition et pour y parvenir on leur a donné des personnes.

La première personne désigne celui qui parle, et la seconde celui a qui on parle.

Ces deux personnes suffisent lorsque l'on parle de soy-meme, ou de celuy auquel on sadresse car alors le sujet de la proposition est la personne qui parle, ou celle a laquelle on parle. Mais comme il arrive souvent que le sujet de la proposition n'est ici celui qui parle ni celui a qui il sadresse on a donné aux verbes une troisiesme persone pour exprimer la chose dont on parle. Ainsi les verbes ont trois personnes, mais comme le sujet de la proposition peut etre singulier ou pluriel, on a donné deux nombres a chacune de ces personnes, afin que les verbes puisent exprimer le sujet quand il est composé de plusieurs individus et quand il est seul.

Les deux premieres personnes des verbes ne s'apliquent qu'aux créatures animées, mais la troisiesme personne est plus generalle et on laplique egalement aux sujets animés et aux inanimés. Ainsi cette troisieme personne etant plus generalle que les deux autres, il eut eté plus naturel d'en faire, come dans les langues orientales, la première personne et le theme du verbe et de le determiner ensuitte par de nouvelles diferences a renfermer la persone qui parle et celle a qui on parle. Mais dans nos verbes come dans ceux des anciens la premiere personne est celle qui parle. Ainsi il semble que dans l'arangement des personnes du

verbe on ait eu plus d'egard a l'amour propre qu'a la raison.

Les Grecs et les Latins avoient dans leurs verbes des inflexions differentes pour ces differentes personnes, et pour les differents nombres de ces personnes. Ainsi ils suprimoient toujours le pronom qui sert de sujet a la proposition et ils avoient par la trouvé le moyen de renfermer une proposition qui est naturellement composée de trois mots, en un seul. Ainsi au lieu de dire *il est voyant* ils disoient *videt*, ce que nous ne pouvons rendre que par les deux mot *il voit* car nous exprimons toujours les persones de nos verbes par les pronoms.

Ce n'est pas que dans plusieurs verbes nous n'ayons des terminaisons differentes pour quelques personnes. La seconde, P E, est tres souvent differente de la premiere, mais le genie de notre langue s'oppose alors a la supression du sujet car le caractere distinctif de la langue françoise, c'est l'ordre et la clarté, et elle ne souffre aucune des inversions qui etoient si frequentes dans la langue latine cela n'est pas a la verité si poetique mais cela est bien plus philosophique.

Les Grecs avoient le *duel* dans leurs verbes comme dans leurs noms. Le latin, ny les langues modernes ne connoissent point ce nombre.

Les langues orientales qui etoient fort inferieures a la langue greque et a la langue latine a plusieurs egards, avoient cependant renfermé dans leurs verbes les genres que les verbes des latins et des grecs ne renfermoient point, ce qui sert cependant a oter une infinité d'equivoques. Et il est etonnant que les deux peuples savants de l'antiquité, qui avoient tant travaillé a rendre leur langue energique et breve, naient pas renfermé le genre dans la signiffication de leurs verbes, come ils y avoient renfermé l'attribut, le sujet, le nombre, et le tems, car on a fait aussi entrer le tems dans la signiffication des verbes.

3. DES TEMS DES VERBES

Il ni a que trois tems simples le passé, le present, et le futur et on a renfermé ces tems dans la signification des verbes.

De ces trois temps simples il ny a que le passé, et le futur qui

soient susceptibles de plus et de moins, car le present ne peut etre plus ou moins present. Mais une chose a venir peut etre plus prochaine qu'une autre. Et de deux choses passées l'une peut etre passée depuis plus long temps que l'autre, et on fait entrer aussi ces differences dans la signification des verbes.

On apelle le tems par lequel on exprime qu'une chose est pasée depuis peu, *préterit defini*, par ce quil determine a peu prés le tems quil y a que la chose dont on parle s'est passée. Le tems par lequel on exprime quune chose est pasée, sans indiquer combien il y a quelle est passée s'apelle *indefini*, ou *aoriste* d'un mot grec qui veut dire *tems passé*. On l'apelle *indefini* parce qu'il marque indefinement que la chose est passée, et qu'il indique seulement un tems plus long que celui qui est exprimé dans le preterit defini. Voila en general en quoy consiste la difference de ces deux preterits.

Come le *preterit indefini* marque simplement qu'une chose est passée mais sans déterminer combien il y a de tems qu'elle est pasée, on l'employe egalement pour exprimer une chose passée depuis dix jours et pour marquer une chose passée il y a dix ans, cent ans, etc. Car il etoit imposible de donner aux verbes des temps qui marquassent toutes les diferences de plus ou de moins dont le pasé est susceptible, puisque ces diferences sont infinies, ainsi on les a toutes partagées dans celles que ces deux preterits expriment.

Leurs bornes sont marquées par cette diference, qu'il ne reste plus aucune partie a ecouler du tems qu'on indique dans le preterit indefini ou l'aoriste, mais quil reste encore quelque partie a ecouler de celuy qu'on indique par le preterit defini. Ainsi on dit *j'ay ecrit ce matin, jay ecrit cette semaine*. Mais non pas *j'ay escrit le mois passé*. Il faut alors se servir de l'aoriste *jescrivis le mois passé*.

Quoique le futur puisse recevoir les memes differences que le passé, cependant par une bisarrerie dont on ne peut rendre raison, la langue latine, et les langues modernes n'ont qu'un futur. Les Grecs en avoient deux, l'un quils apelloient *pauloport futur*, c'est a dire *qui sera tout a lheure ou un peu aprés*. Et l'autre qui

marquoit une chose a venir, mais qui etoit plus eloignée, et dont le tems etoit indeterminé. Et ils apelloient ce tems simplement *tems futur*. Et c'est ce futur indeterminé que nous avons et que les latins avoient.

On pouroit dire cependant que nous avons une espece de paulo port futur que nous formons avec le verbe *aller* devant l'infinitif des verbes car *je vais diner* marque un futur plus prochain que *je dineray*.

Les Anglais ont deux futurs mais qui nexpriment point les mesmes diferences que les deux futurs des Grecs. Les deux futurs marquent si la chose quils designent come future, est certaine ou incertaine. Ils expriment l'un de ces futurs par le verbe *auxiliaire will* qui designe la chose future come incertaine; ainsi *I will go tomorrow* marque que *j'ay la volonté dy aller demain*. Mais quand on se sert du verbe auxiliaire *shall* alors on designe la chose future comme decidée. Ainsi *I shall go tomorrow* marque que j'*yray cetainement demain*, que je suis forcé d'y aller demain. Nous formons ce futur en français par ce verbe *il faut*. Ainsi nous dirions, *il faut que j'y aille demain*. Mais ce sont plustost la des circonlocutions, que des tems de verbe.

Voila toutes les modifications des trois tems simples considerés en eux memes. Mais ces tems peuvent encore avoir des relations les uns avec les autres. Et on a aussi renfermé ces differentes relations du tems dans la signiffication des verbes.

Ces relations sont au nombre de quatre qui composent quatre tems composés, savoir, deux preterits, et deux futurs. Car le passé peut se raporter au present ou a luy meme, et le futur peut se raporter au passé et au present. On apelle le tems dans lequel le passé est raporté au present *preterit imparfait* parce que ce tems marque la chose come imparfaitement passée, car il la represente come etant presente alegard d'une chose qui est passée. Ainsi lorsque je dis *j'ecrivois quand il est entré*, le verbe *j'escrivois* est au preterit imparfait et represente l'action d'escrire qui est passée, come ayant eté presente au tems ou la personne dont je parle est entrée dans ma chambre.

Le tems qui marque le passé avec sa relation a luy meme

s'apelle *plus que parfait* ce qui veut dire *plus que fait*, car ce tems represente l'action quil exprime come etant deja passée lors que la chose que l'on raconte, et qui est passée elle meme est arrivée. Ainsi quand ie dis *j'avois ecrit lorsquil est entré* j'exprime non seulement que l'action d'escrire est passée, mais qu'elle etoit passée quand la personne dont je parle est entrée dans ma chambre.

Nous avons encore un preterit composé dans notre langue qui exprime le raport du preterit indefini ou *aoriste* a luy meme. Ainsi quand je dis, *il attaqua Mons quand il eut pris Namur* je marque par ce tems quil y a long tems que Mons a eté attaqué et que dans ce tems la Namur etoit deja pris. La diference de la signification de cet *aoriste composé* davec celle du plus que parfait est assés delicate et depend de la difference qui est entre le passé et laoriste.

Les Latins n'avoient ni l'aoriste ni son composé. Et on peut dire que notre langue a en cela quelqu'avantage sur la leur.

Le tems qui marque le raport de lavenir au passé sapelle *futur parfait*. Ce tems represente la chose que l'on doit faire come devant etre passée quand une autre chose arrivera come lors que ie dis *j'aurai diné quand il viendra*. Car l'action de diner qui est encore future m'est representée par le tems come passée, a legard de la visite que j'attens aprés diner.

Le raport du futur au present marque l'action quoyque future en elle meme, comme devant etre presente au tems ou la chose dont on parle arrivera. Et c'est ce que ie marque lorsque ie dis *vous entrerez quand on soupera*.

Aucune langue n'a dinflexion particuliere pour exprimer cette espece de futur dont nous nous servons souvent en français. Nous l'exprimons par le simple futur joint a ladverbe *quand* comme on le voit dans lexemple que je viens d'aporter.

Il y a encore une espece de tems que l'on apelle *incertain* par ce que la chose dont il s'agit dépend d'une chose incertaine. Ainsi quand je dis *si un tel etoit arrivé je dinerois* cela marque que le tems ou je dois diner est incertain en ce quil depend de l'arrivée de celui que jattends, laquelle est incertaine. Car si cet home que j'attens arivoit, ce tems de mon diner seroit present; s'il arrive

bientost le tems de mon diner sera un *paulo port futur*. Et sil n'arrive pas de longtems le tems de mon diner est un futur incertain.

Le tems incertain peut aussi marquer quelque chose qui n'arivera jamais, come si ie disois: *si jetois le grand turc, mon sérail seroit toujours ouvert.*

Le tems incertain a un composé qui se forme de sa relation a lui meme. Et ce tems passé, et qui marque une chose qui seroit passée si une telle chose etoit arrivée, comme quand je dis *Annibal auroit pris Rome s'il l'eut assiegée aprés la bataille de Cannes.*

Ces divers tems des verbes semploient quelque fois l'un pour l'autre surtout dans le stile oratoire et figuré. On met aussi quelque fois le present pour le futur dans le discours ordinaire lorsquil est joint avec quelque mot qui marque luy meme le futur ainsi lon dit *ou allez vous ce soir* au lieu de *ou irez vous ce soir* parce que *ce soir* marque un tems futur. Quelque fois aussi les tems d'un verbe semploient pour ceux d'un autre ainsi on dit *je pensay perir* pour *je manquay perir*. Quelque fois les tems d'un verbe tiennent lieu non seulement des memes tems mais encore des tems differens d'un autre verbe. Ainsi l'incertain du verbe *savoir* se met pour le present du verbe *je puis*. Et on dit *je ny saurois aller* pour *je ni puis aller*.

4. DES MODES DES VERBES

Laffirmation que le verbe exprime et qui fait son essence est quelque fois simple, et quelque fois conditionelle. Car mon affirmation est differente quand je dis *j'aime* et lorsque je dis *suposé que j'aimasse*. Il a donc fallu donner de nouvelles diferences aux verbes pour leur faire signifier ces deux expeces daffirmation.

Mais l'office du verbe dans le discours etant d'exprimer la maniere dont nous pensons, et notre volonté apartenant de meme que l'afirmation a notre maniere de penser on a donné aussi des diferences aux verbes pour exprimer les diferentes modifications de notre volonté, c'est a dire les diferentes manieres dont nous voulons. Ainsi les modes des verbes ont eté inventés pour exprimer les diferentes manieres dont nous voulons et dont nous afirmons.

Ces modes sont au nombre de quatre. Il y en a deux qui expriment la maniere dont nous affirmons, et deux autres, celle dont nous voulons. Le premier qui est *l'indicatif* exprime laffirmation simple. On lapelle *indicatif* par ce quil *indique* les divers tems du verbe qui se repetent ensuite dans les autres modes.

Le second qui est *le subjonctif* exprime laffirmation modifiée et conditionelle. Et on l'apelle *subjonctif ou conjonctif* parce que dans ce mode le verbe est toujours *joint* avec quelque conjonction.

Le subjonctif et l'indicatif ont a peu pres les memes tems et ne different qu'en ce que laffirmation exprimée dans le subjonctif etant toujours modifiée et conditionelle, les tems sont toujours precedés par une conjonction. Nous avons des inflexions particulieres en françois pour former quelques uns des tems du subjonctif.

Il y a quelques remarques a faire sur les tems de ce mode. La premiere, c'est que le present du subjonctif signifie aussi le futur. Ainsi on met le present du subjonctif pour le futur de l'indicatif. Et au lieu de dire *Croyez vous quil finira bientot* on dit *croyez vous quil finisse bientot*. Et cela est plus élégant et plus correct, car alors la phrase marque une chose incertaine.

Cette observation fut la raison que le pere Buffier aporte pour prouver que le subjonctif est un mode arbitraire. C'est dit il, *que les memes conjonctions qui regissent le subjonctif regissent aussi lindicatif*. Et il en aporte pour exemple que l'on dit *a condition que vous ecouterez*. Mais on pouroit mettre, et cela seroit mieux, a condition que vous ecoutiés. Et on ne dit ce premier que parce que come je viens de dire, le present du subjonctif s'employe quelquefois pour le futur de lindicatif, et vice versa.

La seconde remarque que je feray sur les tems du subjonctif, c'est que le tems qu'on apelle incertain et les composés doivent luy appartenir, car ce qui distingue le subjonctif des autres

modes etant la condition ajoutée a laffirmation qu'il renferme, on sent aisement que le tems incertain etant conditionel doit apartenir a ce mode, car lorsque ie dis *si ie comandois larmée ie voudrois avoir carte blanche. Si j'avois comandé larmée ie n'aurois point levé le siége de Turin, ie vous aimerois si vous étiés moins brusque, et ie vous aurois aimé si ie vous avois connû*, ie joins une condition a mon afirmation, qui decide que je dois alors emploier le subjonctif. Ainsi il me semble que c'est contre toutte raison que le pere Buffier place les tems incertains a l'indicatif. Car ce sont de tous les tems conditionels ceux qui expriment le plus formellement la condition de leur afirmation. Et l'indicatif ne doit designer que la simple affirmation sans condition.

Je crois donc avoir prouvé que le subjonctif nest point un mode arbitraire et quil est distingué de lindicatif par la condition qui acompagne toujours lafirmation qu'il renferme.

Les deux modes qui expriment la maniere dont nous voulons sont *l'optatif* et *l'imperatif*. L'optatif marque ce qu'on souhaite come le fait voir sa denomination d'optatif qui vient du mot latin *optare souhaiter* et l'imperatif marque le comandement et tire sa denomination du mot latin *imperare comander*. On se sert aussi du mode imperatif pour demander a quelqu'un ce que l'on veut en obtenir. Ainsi lon dit egalement *donnez moy cela, faites cela* a quelqu'un a qui lon comande et a quelqu'un a qui lon demande. On ajoute ordinairement dans notre langue les mots *ie vous prie* au mode imperatif pour marquer quand il designe la demande, et pour le distinguer alors du comandement.

Quand les verbes signifient par eux memes le comandement, ou la priere, leur imperatif n'a qu'une seule signification. Ainsi l'imperatif des verbes *accorder pardonner* ne signifie que la priere et celuy du verbe *obeïr* ne signifie que le comandement.

Il y a encore une autre sorte de volonté presque forcée lorsque nous permettons une chose quoy qu'absolument nous ne la voulussions pas come *quil vienne, qu'il perde, qu'il perisse*, etc.

J'apellerois ce mode le mode de l'impatience. On se sert pour

lexprimer du present du subjonctif avec un *que* come dans les exemples que ie viens d'aporter.

Il y a une remarque a faire sur l'imperatif, c'est que les verbes *vouloir* et *pouvoir* n'en ont dans aucune langue. Et cela parce qu'on ne peut comander a quelqu'un de *pouvoir* et de *vouloir*. Car nous ne sommes les maitres ny de notre volonté ny de notre puissance. Voila pourquoy on demande a Dieu qu'il nous donne le *pouvoir* et le *vouloir*. Il faut cependant en excepter la langue espagnole qui a un imperatif au verbe *pouvoir* aparemment pour marquer aux hommes que s'ils faisoient de plus grands efforts, ils feroient souvent ce qui leur paroit impossible.

Nous n'avons point en françois d'inflexion particuliere pour limperatif ni pour l'optatif mais ces modes se forment des autres modes avec quelques prépositions. Ainsi l'optatif s'exprime par *plut a Dieu* et prend les tems du subjonctif, *plut a Dieu quil reüssit plut a Dieu qu'il m'aimat*, etc.

L'imperatif se forme en partie de l'indicatif, et en partie du subjonctif come *venés*, qui est la seconde personne du pluriel du present de l'indicatif, et *qu'il vienne* qui est la troisieme du pluriel du present du subjonctif. On voit que dans le premier cas il est distingué de lindicatif en ce que le pronom *vous* qui l'exprime dans lindicatif est suprimé dans limperatif mais dans le second cas rien ne le distingue du subjonctif, que le sens dans lequel il est emploié, et la place qui tient dans le discours, car l'imperatif est toujours au comencement. L'imperatif n'a de tems que le present et il na point de premiere personne car on ne se comande point et on ne se prie point soi meme.

L'auteur de la grammaire raisonée pretend que ce sont les différentes inflexions et non pas les diferentes manieres de signifier qui constituent les diferens modes. Ainsi nous n'avons selon lui ni imperatif ni optatif dans notre langue mais j'avouë que sur cela ie ne suis point du tout de son sentiment. Car si on admet cette regle il faudroit dire que nous n'avons point de cas parce que nos noms nont pas differentes terminaisons pour les formes. Ce manque de terminaisons est un defaut sans doutte; mais il ne va pas jusqu'a la privation, et il n'empêche

pas que nous ne nous servions des cas des noms et de l'optatif et de l'imperatif des verbes tout come les latins quoique moins elegament qu'eux.

Lindicatif et le subjonctif expriment laffirmation d'une façon determinée pour le tems et pour la persone qui affirme. Mais come on peut affirmer une chose indéfiniment sans designer ni la persone qui affirme ni le tems de l'affirmation come lorsquon dit *aimer le vice est un vice*, on a fait un 3^e^ mode pour exprimer cette affirmation indefinie. Et on l'apelle infinitif a cause de cette usage. Ce mode en luy meme n'a donc ni nombre, ni personnes et il ne designe aucun tems.

On forme cependant un preterit avec l'infinitif. Alors on peut dire que l'infinitif designe le tems passé come lorsque je dis *avoir aimé*. Mais ce tems quoique determiné alors a signifier le passé est encore indéterminé dans cette signification car il désigne egalement tous les préterits sans en determiner aucun en particulier, et sans renfermer ni personne, ni nombre dans sa signification, ce qui luy conserve le caractere d'infinitif ou d'indefini.

Lauteur de la grammaire raisonée trouve à l'infinitif un usage qui luy est particulier, c'est d'etre aux verbes ce que le *que* relatif est aux pronoms. On a vû a la 5 que ce *que* relatif outre son usage ordinaire de pronom a encore celuy de joindre la proposition dans laquelle il entre avec une autre proposition, de meme selon cet auteur linfinitif du verbe outre laffirmation qui lui est comune avec les autres modes du verbe a encore la proprieté de joindre la proposition dans laquelle il entre avec une autre proposition. Une preuve de cet usage de linfinitif [cest] qu'on le rend souvent en françois par l'indicatif et le *que* relatif. Ainsi le latin disoit *scio malum esse fugiendum* et nous traduisions *je sçais que le mal est a fuir*. On voit clairement que dans la phrase latine linfinitif *esse* joint les deux propositions *scio* et *malum esse fugiendum* de meme que le *que* relatif les joint dans la traduction françoise. Quelquefois aussi nous exprimons linfinitif meme au lieu de lui substituer *lindicatif* et le *que* relatif car on dit egalement *je crois pouvoir faire votre affaire* et *ie crois que*

ie puis faire votre afaire et meme la premiere façon de sexprimer est plus elegante. Or on voit clairement que linfinitif pouvoir fait dans la premiere phrase le meme efet que le *que* relatif dans la seconde, qui est de lier cette premiere frase, *ie crois* avec la seconde *faire votre afaire*.

Linfinitif a encore une proprieté qui le distingue des autres modes des verbes. C'est qu'il perd quelque fois son affirmation et quil prend larticle, et alors il devient un veritable nom, come *le diner, le souper*.

Quand linfinitif est ainsi dépoüillé de son affirmation, il devient quelque fois le nominatif ou le regime des verbes come lors qu'on dit *etudier est le plus grand des plaisirs* ou bien *on est heureux quand on aime a etudier*.

5. DES DIFERENTES ESPECES DE VERBES

La definition quon donne ordinairement des verbes, que c'est *un mot qui signifie une action ou une passion ou bien ni lun ni l'autre* a fait diviser les verbes en *actifs, passifs*, et *neutres*. Il seroit assurement plus raisonable de les diviser en substantifs et en adjectifs, car cela indiqueroit coment tous les verbes hors le verbe substantif *estre* se sont formés. Il faut cependant retenir la division des verbes en actifs, passifs, et neutres, puisquelle est etablie, et que de plus, elle n'est pas sans fondement. Car les attributs que l'on a joint a laffirmation pour en composer les diferens verbes designent ou des actions ou des passions ou bien ne désignent ni l'un ni l'autre. Ainsi on apelle *verbes actifs* tous ceux qui par la jonction de leur attribut signifient *une action* come *battre déranger*, etc. On apelle *passifs* ceux qui par la reünion de l'attribut et de laffirmation signifient une passion come *estre aimé, estre battu*, etc. Enfin on apelle neutres, ceux dont l'attribut ne signifie ni action ni passion; mais *une qualité, une situation, un raport* etc. come *briller, exister*, etc.

Il y a encore une espece de verbes neutres qu'on apelle *intransitifs* parce que laction quils designent ne passe point au dehors du sujet qui agit come *penser escrire*, etc.

Il y a des verbes qu'on apelle *impersonels* parce quils nont

que la troisieme personne laquelle saplique aux trois personnes indiferement. Nous n'en avons point a proprement parler dans notre langue. Mais tous nos infinitifs peuvent former des verbes impersonels. Car l'infinitif marque l'affirmation qui est le propre du verbe. Mais il la marque indéfiniment et peut par consequent estre apliqué aux trois persones, puisquil n'en specifie aucune en particulier.

Enfin il y a encore des verbes qu'on apelle *reciproques* parce que le terme et le principe de l'action quils désignent est le meme. Tels sont les verbes *sabstenir, se repentir* etc. Ces verbes ont toujours le pronom reciproque *se* devant leur infinitif.

Tous les verbes actifs peuvent devenir reciproques des que lobjet qui agit agit sur lui meme.

Les latins exprimoient le verbe actif et le verbe passif par le meme mot qui se terminoit differement. Les orientaux alloient encore plus loin car ils donnoient a un meme verbe trois actifs un passif et un reciproque. (gram. raisonée pag. 121) Mais les langues modernes n'ont point dinflexion particuliere pour le passif et elles le forment du *participe passif* et du verbe substantif *etre*, come *estre aimé*.

6. DES PARTICIPES, DES GÉRONDIFS, ET DES SUPINS

Les participes sont des especes d'excrescences aux verbes auxquels on les joint toujours dans les grammaires.

La liaison des participes avec les verbes est ce qui leur donne le nom de *participe* qui vient de *participer*. Cette liaison consiste en ce quils signifient l'attribut du verbe. Mais ils nont point laffirmation qui en fait le caractere principal, et pour leur faire exprimer la meme chose qu'un verbe dont ils sont formés, il faut leur rendre l'affirmation par le moyen du verbe substantif *estre* ainsi *je suis bien portant*, exprime la meme chose que *je me porte bien*.

Les participes sont une preuve de ce que j'ay dit d'apres un habile grammairien (l'auteur de la gram. rais.) que l'affirmation faisoit lessence du verbe, car le participe signifie la meme

chose que le verbe, hors l'affirmation. Et a cause de cela seul il perd sa nature de verbe, nos participes françois ne renferment pas le tems come ceux des latins, et quand nous voulons qu'ils l'expriment nous somes obligés d'y joindre les tems du verbe *etre*.

Il y a des participes actifs, et des participes passifs *aimant* est un participe actif et *aimé* est un participe passif.

Le participe actif est indeclinable, or dans certaines ocasions trés rares, mais le participe passif *aimé* est un adjectif regulier susceptible de cas, de genre, et de nombre, et son usage est une des plus grandes difficultés de notre langue.

Les Latins avoient encore une autre sorte de participes qui signifioit *qu'il falloit que la chose fut*. Ainsi ils disoient par le seul mot *amandus* tout ce que nous exprimons par ces quatre mots françois *il merite detre aimé*, ce qui fait voir pourquoy les traductions du latin en françois sont toujours beaucoup plus longues que le texte.

Le gerondif et le supin n'appartiennent pas plus au verbe que le participe, et de meme qu'en otant l'affirmation aux verbes on en forme des participes actifs et passifs qui sont de veritables adjectifs, en lui otant cette meme affirmation on forme le *supin* et le *gerondif* qui sont des substantifs actifs et passifs. Le *supin* est le substantif passif, come *amatum estre aimé*. Et le gerondif est le substantif actif *amandum, qui doit aimer*. On voit par la que nous n'avons point d'inflexion particuliere dans nos verbes françois pour le gerondif ni pour le supin.

Le gerondif etant un substantif actif paroit d'abord avoir la meme signification que l'infinitif quand il est nom, mais il en est cependant distingué par une diference trés esentielle. Car outre l'action du verbe le gerondif marque encore l'obligation de faire cette action, comme le marque meme sa denomination de gerondif qui vient du latin *gerere faire*. La façon dont nous exprimons en françois le gerondif des latins est une preuve de cette diference de l'infinitif come nom et du gerondif. Car nous rendons toujours le gerondif par l'infinitif auquel nous joignons un mot, qui signifie lobligation de faire la chose dont il sagit, ainsi ce que la latin exprime par *legendum est*, nous le rendons

par les mots *il faut lire* lesquels marquent lobligation de lire et c'est ce que linfinitif devenu nom n'exprime point.

Mais alors on pouroit peut etre confondre le gerondif avec le participe en *dus* mais outre quils avoient en latin des diferences de genre et de nombres qui servoient a les distinguer, il sufit pour eviter de les confondre en françois de faire atention, que ce participe en *dus* et le gerondif diferent entre eux come l'actif difere du passif, car *amandus* participe signifie *qui doit etre aimé*, et *amandum* gerondif *qui doit aimer*.

Le participe actif *aimant* prend quelque fois devant lui la particule *en* come *en aimant en dansant* etc. Et quelques uns en font alors une espece de gerondif. Mais quelque nom qu'on done, a cette façon de sexprimer, il sufit come le remarque le pere Bufier de savoir que cette particule *en* devant un participe actif signifie *tandis que, lorsque*, et qu'elle marque lactualité de l'action, ce qui aparement la fait confondre avec le gerondif qui en exprime la necessité.

7. DES VERBES AUXILIAIRES

On voit partout ce qui a eté dit jusquici, que nous sommes souvent obligés d'avoir recours aux verbes auxiliaires pour rendre les memes tems que les Latins exprimoient par une simple difference dinflexion et c'est sur tout en cela que notre langue est audessous de la latine, et quelle conserve encore un reste de barbarie.

Toutes les langues modernes se ressemblent par ce deffaut. Et il y en a meme dans lesquelles il est encore plus frequent que dans la notre, car les Anglois et les Allemans ne forment leur futur et leur aoriste qu'a l'aide d'un verbe auxiliaire au lieu que nous avons du moins dans notre langue une inflexion particuliere pour ces tems.

Les verbes auxiliaires prenent cette denomination de l'usage auquel on les employe qui est de nous *aider* a former les tems de nos verbes. Nous en avons deux en françois qui sont le verbe substantif *etre* et le verbe *avoir*.

Il seroit trop long de marquer icy tous les usages de ces verbes, les deux principaux sont de former avec le participe passif des

verbes leurs divers preterits, et de faire avec ces memes participes tous les verbes passifs. C'est le verbe substantif *etre* qui sert a former tous les verbes passifs avec les participes passifs des verbes actifs. On en voit clairement la raison, car tous les verbes renfermant l'affirmation jointe a l'attribut qui est affirmé, en rendant au participe pasif son affirmation par le moien du verbe *etre*, on en doit faire un verbe pasif. Ainsi du participe passif *aimé* on en fait le verbe passif *etre aimé* par le moien du verbe substantif *etre*.

L'autre verbe auxiliaire *avoir* est d'un usage beaucoup plus etendu, car il sert avec le participe passif des verbes a former le préterit defini et tous les tems composés de tous les verbes. Car nous avons des inflexions dans nos verbes pour exprimer l'aoriste et preterit imparfait et lincertain come *jaimai j'aimois j'aimerois* et *j'aimerai*. Mais pour le preterit defini *j'ay aimé* et les composés de tous les tems come *j'avois aimé, j'aurois aimé*, etc. nous sommes obligés d'avoir recours au verbe *avoir*.

Ce verbe *avoir* n'a ces tems qu'en se servant dauxiliaire a lui meme. Le verbe substantif *etre* a aussi besoin du verbe *avoir* dans notre langue, ou il ne forme ses preterits et ses tems composés que par le moyen de ce verbe. Ainsi on dit *j'ay eté j'aurois eté quand j'aurai eté*, etc.

Les Italiens, les Allemans et les Espagnols font servir le verbe *etre* dauxiliaire a luy meme.

Nous n'avons en françois ni supin ny veritables gerondifs que par le moyen des verbes auxiliaires sans le secours desquels, il nous est presque impossible de former aucun discours. Les besoins continuels que nous avons de ces verbes remplit notre langue de bizarreries, car j'ay dit P E que cetoit avec ce verbe *avoir* que nous formions tous les preterits composés mais cette regle n'est pas generale. Car il y a quelques verbes qui prennent le verbe *etre* pour former les leurs tels sont tous les verbes reciproques. Ainsi l'on dit *il s'est tué, il s'est loué il s'est fait tort* etc.

L'auteur de la grammaire raisonée done une raison de cette explication. C'est, dit il, que dans les verbes reciproques, l'action et la pasion se trouvant reunies dans le meme sujet et ces verbes exprimant eux memes l'action, on a trouvé plus a propos de se

servir pour former leurs tems du verbe *etre* qui signifie la pasion, que du verbe *avoir* qui ne marque que l'action (p. 45). Mais cet excelent auteur n'a pu rendre aucune raison de l'usage qui est etabli de se servir du verbe *etre* pour former les preterits de quelques verbes intransitifs, come *il est monté il est venu* etc. pendant qu'on se sert du verbe *avoir* pour plusieurs autres de ces memes verbes, come *j'ay pensé, j'ai lu* etc.

Une autre bisarrerie bien plus singuliere encore, c'est que le verbe *etre* forme souvent seul en français les preterits composés du verbe *aller*. Ainsi on dit et meme plus elégament *j'ay eté*, que *je suis allé* ce qui remplit notre langue d'equivoques. (V. de semblables bisareries. 5.)

Le verbe *aller* a son tour devient verbe auxiliaire. Car on s'en sert avant linfinitif des verbes pour marquer un futur prochain, *je vais dire, je vais escrire, je vais venir* etc. Et alors il forme un tems qui repond *au paulo port* futur des Grecs come ie l'ay remarqué cy dessus. Ce verbe *aller* se forme ce futur a lui meme, car on dit *j'y vais aller* pour dire *jirai tout a lheure*.
(Le verbe *etre* forme plusieurs preterits du verbe *aller* come *i'y suis allé* et souvent [on pouroit] les mettre a la place de ceux du verbe *aller*. C'est une des bisarreries de notre langue la plus incommode. Ainsi on dit *j'ay eté chés vous* et *iay été malade*. Dans la premiere phrase *iay eté* est le preterit du verbe *aller* et dans la seconde il est le preterit du verbe *etre*. Voila pourquoi les gens qui parlent mal disent quelque fois *iy suis été*, pour *iy suis allé*.)

Le verbe *devoir* et le verbe *il faut* marquent aussi un futur qui renferme lobligation et qui peut repondre au *shall* des Anglais (§ come *je dois parler sur cette affaire, il faut que j'aille ce soir a lopéra*.

Le verbe *venir* semploie devant un infinitif pour marquer un passé encore plus prochain que le preterit defini car *je viens de dire* marque un passé plus recent que *j'ay dit*.

Le verbe *venir* se met aussi quelquefois pour le verbe *etre quand ce viendra a moy a parler*, pour quand ce sera a moi a parler etc.

Le verbe *venir* signifie aussi se mettre a faire quelque chose et

il se met au lieu du verbe reciproque *se mettre* come *quand je vins a chanter*, pour, *quand je me mis a chanter*. Le verbe *je pense* au preterit signifie ce qu'on etoit sur le point de faire et qu'on n'a pas fait, comme *je pensai lui rompre en visiere*. Le verbe *faire* avec la particule *que* semploye a la place de l'adverbe *tout à lheure*. Ainsi on dit *il ne fait que de sortir*, pour *il est sorty tout a lheure*. Enfin ie ne finirois point si ie voulois raporter toutes ces bizarreries.

Les verbes auxiliaires rendent dans plusieurs ocasions la construction de nos phrases tres dificiles, car dans le preterit defini *j'ay aimé* par exemple, le participe passif *aimé* doit tantost s'acorder en genre et en nombre avec laccusatif quil regit, et tantost ne s'y acorder pas. Ainsi on dit *il a aimé les livres*, et *les livres quil a aimés*. Mais on dit *les peines que m'a doné ce procés*, et non pas *que m'a données, cette ville que le comerce a enrichie* et *cette ville que le comerce a rendu puissante* et non pas *a renduë*. Enfin, on peut voir dans Mr. de Vaugelas page 153 combien il faut observer de regles differentes pour placer ce participe selon que la grammaire l'exige, ce qui est cause quil ny a presque personne qui en s'en servant ne peche contre quelques unes de ces regles.

Touttes les exceptions et toutes les differences dont la pluspart ne sont reductibles a aucun principe et qui sont uniquement fondées sur l'usage, font quil est trés difficile meme pour les français d'ecrire notre langue correctement et de la parler avec pureté. Et ce sont ces bisarreries qui sont causes que le plus habile grammairien sil na pas ce qu'on apelle l'*usage* fera toujours quelque faute en parlant, de meme que la personne qui vit dans le monde le plus poli et qui passe pour parler le mieux, fera en escrivant une infinité de fautes contre la grammaire si elle n'en conoit les regles que par l'usage. Ainsi pour escrire avec elegance et correction il faut joindre la connoissance des regles de la grammaire a l'usage qu'en font les persones qui parlent avec elegance.